Ville de La Brède
Actualités de Décembre 2017
La Brède ■ Montesquieu
Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.
www.labrede-montesquieu.fr

Edito

À l'occasion du salon des maires, qui s'est tenu à Paris du 21 au 23 novembre dernier, le Premier Ministre et le Président de la République ont tour à tour confirmé leur vision des relations de l'Etat avec les collectivités territoriales en général et des communes en particulier, dans un contexte de rigueur financière due au niveau très élevé d'endettement de la France.

Au rayon des bonnes nouvelles, il a été annoncé à cette occasion que les dotations de l'Etat aux communes ne baisseraient plus et que les aides aux investissements seraient pérennisées. En échange, les collectivités devront maîtriser davantage leurs dépenses de fonctionnement, sur la base de contrats pour les plus grosses d'entre elles et, pour les autres, d'une délibération sur leurs objectifs en matière de dépense locale, de dépenses de fonctionnement et de réduction du besoin de financement.

Le dégrèvement progressif de 80% des contribuables assujettis à la taxe d'habitation (qui représente 25% des recettes de la commune de La Brède), a été confirmé également mais devrait être compensé selon des modalités à préciser… Enfin, le Gouvernement n'entend pas revenir sur le renforcement des compétences des intercommunalités, au détriment des communes.

C'est avec ces éléments et ce cadre restrictif que vos élus préparent le budget municipal pour 2018 dont l'objectif sera toujours de vous apporter les meilleurs services et un cadre de vie agréable et confortable.

D'ici là, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

FOIRE DE LA SAINTE LUCE

9 et 10 décembre, réservez votre week-end

J-15 avant les fêtes de Noël, il est temps de préparer les festivités ! Vous trouverez tout ce qu'il vous faut à la **Foire gastronomique de la Sainte Luce :** chapons, dindes et canards gras, caviar, truffes, foie gras, escargots, salaisons, fromage, chocolat, pâtisserie, vin, whisky, bière et champagne…

Des produits du terroir et de qualité. Si vous manquez d'idées, **des ateliers « dessert »** seront proposés dimanche 10, à partir de 14h30, place de l'Eglise, avec la participation de Jean Marc Merchadou du restaurant "Chez les Potes", de Gaëlle Sacarabany, blogueuse culinaire de "Mon bonheur Gourmand", et du Chocolatier Denis Daubos.

Comme chaque année, des animations pour toute la famille ponctueront ce week-end : banda, démonstration de petite transhumance, concours canins, vide grenier organisé par La Brède Football Club (deplacé au Parc de l'Espérance), balades à poney…

Comme à l'époque des foires agricoles, **la Place Montesquieu se transformera en ferme** et mettra à l'honneur la filière élevage avec la participation du conservatoire des races d'Aquitaine : présentation de vaches bordelaises, vente et exposition avicole avec les Cocottes d'Origne, vache-naine, alpaga, chèvre et chevrettes nubiennes, moutons landais, zébu, blondes d'Aquitaine, limousines, cochons, chevaux de trait, âne …

En nouveauté, **l'association Califourchon proposera des animations originales et gratuites** comme le jeu de la clef infernale, le labyrinthe suspendu, le tir à la carabine, le chamboule tout, la pêche aux bouchons, le lancer de cerceaux… à découvrir avec vos enfants !

Samedi 9 décembre à 17h, pour la première fois, un concert de Gospel gratuit sera donné sur le parvis de l'Eglise avec la chorale « les voix d'Afrique ».

Bon à savoir : en cas de mauvais temps, les animations se dérouleront dans la salle des fêtes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 18 janvier au 17 février 2018, notre commune fera l'objet d'un recensement de la population. Chacun de nous compte !

C'est un acte civique obligatoire en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée qui permet d**e mieux définir les moyens de fonctionnement** des collectivités (de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante). Au niveau local, **le recensement sert également à prévoir des équipements collectifs nécessaires** (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...
Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, il vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre sur internet la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

La commune recrute

La commune recrute **des agents recenseurs contractuels** pour la période du jeudi 18 janvier 2018 au samedi 17 février 2018. Deux demi-journées de formation seront obligatoires (mardis 9 et 16 janvier 2018).
Les agents recenseurs doivent être disponibles durant toute la période de collecte **y compris pendant les vacances scolaires** (12 au 17 février 2018). Ils doivent aussi bien connaître la commune, maîtriser l'outil informatique et plus particulièrement internet afin d'aider les personnes recensées, si besoin, et disposer d'un téléphone portable afin de recevoir uniquement des sms pour les collectes réalisées sur internet.
Si cela vous intéresse, **vous pouvez envoyer votre curriculum vitae** à la mairie de La Brède, 1 place Saint Jean d'Etampes, 33650 LA BREDE.

PREVENTION DES RISQUES

Grand froid : restez vigilants

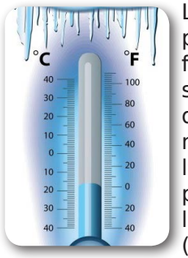

Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous. C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée. Chaque année des centaines de personnes sont victimes de pathologies provoquées par le froid. Il existe 3 niveaux de vigilance grands froids (jaune, orange et rouge) établis par météo France à partir des températures ressenties. Ce dispositif a pour objectif notamment de limiter la surmortalité saisonnière et de protéger les personnes les plus vulnérables vis-à-vis du grand froid, comme les personnes âgées ou les enfants, les personnes présentant certaines pathologies chroniques et les personnes ne pouvant se protéger du froid.

Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux.
Au niveau local, le Centre communal d'Action Social peut vous aider : 05 57 97 76 92.

PACS

Les nouveautés

Depuis le 1er novembre, la loi n°2016-1547 de modernisation de la justice a transféré à l'officier d'état civil de la mairie les missions du tribunal d'instance en matière d'enregistrement, de modification et dissolution du Pacs (Pacte Civil de Solidarité).
À compter de cette date, et si vous résidez à LA BREDE avec votre partenaire, **vous pourrez faire enregistrer votre Pacs en mairie auprès de l'officier d'état civil.**
Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il crée des droits et obligations pour les partenaires, notamment une aide mutuelle et matérielle.
À noter : le PACS peut également être conclu auprès d'un notaire, ou au Consulat (en cas de résidence à l'étranger et si l'un des partenaires au moins est français).
Pour tous renseignements, contacter le service Etat Civil de la mairie au 05 57 97 76 99 ou consultez le site internet : **www.labrede-montesquieu.fr/Formalites-pour-un-Pacte-Civil-de.html**

Monoxyde de carbone : Attention aux intoxications

Maux de tête, nausées, vertiges... Attention, il s'agit peut-être des premiers signes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO). Incolore et inodore, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure. Des appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication.
La présence de ce gaz résulte en effet d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole...
En cas de doute sur la présence de monoxyde de carbone, il est nécessaire d'aérer les locaux, d'évacuer les lieux sans attendre et d'appeler les secours en composant le 15 (Samu), le 18 (pompiers) ou encore le 112 (numéro d'urgence européen).

SALON DES ARTS

Rencontre avec les artistes

Samedi 25 et dimanche 26 novembre, la salle des sports s'est transformée en galerie d'art le temps d'un week-end. Grâce au travail des services techniques municipaux : parquet flottant, guirlandes lumineuses et décorations ont habillé la salle.

Venus parfois de très loin, et souvent avec un parcours atypique, les artistes et artisans d'art ont partagé leur passion avec les visiteurs. Parmi eux, on pouvait rencontrer des « fidèles », présents depuis plusieurs années, comme Michèle Aureillan, Bernard Freseau, ou encore la marraine de cette 30e édition, Sophie Jourdan qui a évoqué quelques bons souvenirs des premières années lors de l'inauguration. Chaque année, le public découvre avec plaisir leur travail en perpétuelle évolution. Et puis, il y avait aussi les nouveaux exposants, parfois débutants, parfois déjà connus. Tous reconnaissent la convivialité du Salon des Arts de La Brède. Parmi eux, Fabrice Laval, créateur de vitraux, venait pour la première fois. Et cette expérience fut un succès puisqu'il a reçu le prix de la Ville. Pour le prix du Philosophe qui récompense le travail d'un artiste peintre, le jury a choisi Yves BRUGIEREGARDE, créateur d'objets de décoration en matériaux recyclés, qui se lance dans la peinture depuis peu et avec déjà beaucoup de talent.
Pour ce 30e anniversaire, à l'occasion du vernissage, le comité d'organisation avait proposé une performance artistique avec Joan Mouclier, artiste peintre, Nolwenn Gomez, violoniste, et Isabelle Videau, artiste circassienne. Une autre création artistique très appréciée !

VIE ASSOCIATIVE

Vers une nouvelle victoire ?

5 ans après, l'équipe première de LA BREDE FOOTBALL CLUB renouvelle l'exploit et se qualifie pour le 8e tour de la Coupe de France. Une chance pour eux d'accéder aux 1/32 de finale pour la 1re fois dans l'histoire du club. Dimanche 3 décembre, ils recevront les joueurs d'Aubervilliers (Ligue Paris - Ile de France), qui évoluent en National 3, soit un niveau au-dessus de nos joueurs brédois. Une belle rencontre qui remplira les travées du stade André Mabille, prêt à s'enflammer pour pousser ses joueurs vers l'exploit !

A l'heure où nous imprimons, nous ne connaissons pas encore le résultat mais quoi qu'il en soit, **bravo à toute l'équipe !**

TRAVAUX

ROUTES BARRÉES À LA SAUQUE

Du 11 au 15 décembre 2017

En raison de travaux d'enrobés réalisés pour la création du giratoire du lycée de la Sauque, **l'avenue Charles de Gaulle** (entre le giratoire de la RD 1113 et la zone commerciale du Coudougney) **et l'avenue de la Sauque** (entre le lycée et le carrefour sur la RD 108) **seront barrées à la circulation du lundi 11 au vendredi 15 décembre 2017.**

Des déviations seront mises en place dans les deux sens par l'avenue du Reys (RD 109), **l'avenue de la Sauque** (RD 109 E 1) **et la zone d'activité de l'Arnahurt** (RD 109 E 7) vers la RD 1113 et l'échangeur de l'autoroute.

Le lycée de la Sauque, l'école maternelle des Lucioles ainsi que le stade André Mabille seront accessibles depuis le haut de l'avenue de la Sauque avec un giratoire matérialisé devant le stade. La zone commerciale du Coudougney sera accessible depuis le centre bourg, l'avenue du Reys et l'Allée de la Perrucade.

La Municipalité remercie les usagers pour leur patience et leur compréhension pendant la durée de ces travaux qui touchent à leur fin.

Voirie

Changement de nom de voie : l'avenue du Moulin devient l'avenue de la Blancherie.

L'homonymie entre la rue du Moulin et l'avenue du Moulin pose de nombreux problèmes d'adressage pour les riverains concernés. Il y a souvent confusion entre les deux voies notamment pour la distribution du courrier, les livraisons, l'intervention des secours,...

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 20 novembre 2017, a décidé de renommer l'avenue du Moulin en la nommant « avenue de la Blancherie », nom du lieu-dit, et de maintenir la dénomination historique de la rue du Moulin.

Une communication a été faite à tous les riverains de façon individuelle. Une aide dans leurs démarches de changement d'adresse a été apportée par le service urbanisme.

BREVES

Collecte de sang
Mercredi 20 décembre
Salle des fêtes de 16h à 19h

L'établissement français du sang appelle à la mobilisation de tous : Toutes les personnes âgées de 18 à 70 ans sont invitées à donner leur sang.

Fermeture des services

Pendant les vacances scolaires, la Mairie sera ouverte aux heures habituelles.

ALSH : fermé du 23/12 au 01/01 inclus
Espace Jeunes : fermé du 23/12 au 01/01 inclus
Espace Emploi : fermé du 23/12 au 01/01 inclus
CCAS : fermé du 23/12 au 01/01 inclus

Inscription sur les listes électorales

Les nouveaux brédois ou ceux ayant déménagé au sein même de La Brède en cours d'année ont jusqu'au 31 décembre 2017 pour déposer en mairie le formulaire de demande d'inscription sur listes électorales munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Les jeunes fêtant leurs dix-huit ans en cours d'année seront inscrits d'office mais il est conseillé de vérifier que leur inscription a bien été effectuée en mairie. Les cartes électorales seront envoyées à domicile à partir de mars 2018.

Contact : service Elections, Céline PIRES, 05 57 97 76 99

JEUNESSE

Du nouveau pour la rentrée 2018

Suite au décret du 27 juin 2017 permettant aux communes de revoir l'organisation du temps scolaire et peri scolaire, la Municipalité a consulté au mois d'octobre l'ensemble des familles, les enseignants et l'équipe d'animation afin de connaître leur position pour un retour éventuel à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018.

70% des familles et 100% des professionnels ont répondu au questionnaire. Une majorité est favorable au retour à la semaine de 4 jours. Cette proposition a été votée et validée lors des conseils des écoles maternelle et primaire.

La Municipalité doit désormais étudier en détail cette réorganisation avec les différents partenaires éducatifs et définir les nouveaux horaires qui seront présentés en conseils d'écoles puis en conseil municipal, en mars 2018. La nouvelle organisation sera présentée dans le bulletin municipal, le mois suivant.

Vacances de Noël

L'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11ans sera ouvert **du Mardi 2 au vendredi 5 janvier 2018** dans les locaux scolaires. Les réservations s'effectuent en Mairie à partir du X novembre jusqu'au X décembre inclus.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Fabienne CONSTANTIN au 05.57.97.76.97
L'espace Jeunes sera aussi ouvert en accueil libre pour les adolescents de 12 à 17 ans, du 2 au 5 janvier.

A noter : Samedi 13 janvier 2018
Cérémonie des voeux, salle des fêtes

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitats.

La Brède Ensemble

Emmanuel MACRON à l'issue du salon des Maires, a encouragé les collectivités locales à une dynamique forte d'autonomie, de responsabilités et de maîtrise budgétaire.
C'est cette logique qui anime en permanence l'équipe majoritaire. Ainsi, si le conseil départemental a projeté l'aménagement de 5 giratoires sur la RD1113 dont la sortie autoroutière puis a posteriori seulement, celui du carrefour de la future caserne des sapeurs-pompiers, la sécurité des brédois ne peut souffrir de délais indéterminés alors que les flux de circulation et le risque accidentogène s'accroissent particulièrement sur ce secteur.
Aussi, au regard de conseils d'experts, nous avons décidé l'aménagement du rond-point de la Sauque et la mise en place de feux de croisement au carrefour de la caserne avant sa mise en fonction.
La vie de nos concitoyens n'a pas de prix mais elle a un coût et nous assumons en toute conscience les conséquences de nos choix d'investissement.
Bonnes et joyeuses fêtes à tous en cette fin d'année.

La Brède aux citoyens

Noël : cette fête, magique pour les enfants, est souvent une belle occasion de partage familial. Ayons une pensée particulière pour les personnes qui vivent cette période de fêtes seules, car la solitude ou la maladie n'ont pas de jour férié…
Et pour tous ceux qui, à cette occasion, améliorent leurs menus, offrent des cadeaux, leurs habitudes éco-citoyennes sont parfois mises à rude épreuve… aussi, quand c'est possible, pensons à privilégier nos produits de proximité et nos commerçants locaux.
Nous vous souhaitons de Belles Fêtes de fin d'année.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction : service communication . Photos : Mairie . Impression : Laplante à Mérignac . Trage à 2000 exemplaires .
Documents imprimé avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint jEan d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr